



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 OCTOBRE 2015 A 21 H A LA MAIRIE

Présents : ADAM Pascal, ANTOINE Frédéric, CHAUVET Michel, DAZA Diane-Sarah, DELMAS Gilbert, DEMAY Véronique, EMERY Françoise, LAFFONT Maryse, MAUFRAS Jean-Yves, MAUREL Alain, OBERTI Jacques, PINAUD Sébastien, SARTORI Janine, VATIN Marc

Procurations : Pascal ADAM par Marc VATIN
Stéphanie LOMBARD par Janine SARTORI
Karine TROPIS par Sarah DAZA
Jérôme FOLLET par Alain MAUREL

ESCUSES : Hélène GRELAT, Laetitia BRIAND

1. Election du secrétaire de séance

M. CHAUVET Michel est élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.
Est désignée en qualité d'auxiliaire de séance Mme BAQUIER Roselyne.

2. Validation du procès-verbal du 20 juillet 2015:

Approuvé à l'unanimité.

3. Modification de la convention concernant la mise à disposition des locaux au SICOVAL:

La LSH, le CLAS et le portage sont concernés par des ajustements sur le nombre des locaux et des bureaux mis à disposition.
Approuvé à l'unanimité.

4. Instauration de la taxe sur les plu-values des terrains nouvellement constructibles :

Récupération d'une partie de la plus-value de la cession d'un terrain prêt à construire :

10% sur la plus-value

6% sur le prix de la cession.

La plus-value réalisée revient à la commune pour l'aménagement et le développement des installations publiques.
(Lorsqu'un terrain est vendu pour du logement social ou pour une succession, il est exonéré de cette taxe).

Approuvé à l'unanimité.

5. Convention Commune/MJC : participation au fonctionnement secrétariat.

Elle réajuste le fonctionnement, le montant des subventions et d'un emploi à temps non complet. Convention pour 2 ans (2015 et 2016).

6. Demande de Subvention RASED:

Demande de subvention au conseil Départemental pour assumer l'aide au RASED d'un montant de 762 euros.

Approuvé à l'unanimité.

7. Demande de subvention Région : Accessibilité et rénovation énergétique des bâtiments publics Médiathèque:

Dans le cadre du contrat entre la région et l'état, un partenariat pour le financement de la rénovation énergétique et des normes accessibilités nous permettra d'effectuer des travaux avec un taux de 35% des sommes engagées plafonnées à 200 000 euros.

Un demande de subvention au SICOVAL concernant ce contrat sur la médiathèque peut nous permettre de récupérer 2168 euros sur la partie accessibilité et 5670 euros sur la partie énergétique.

Approuvé à l'unanimité.

8. Représentation de la commune au congrès des maires de France et prise en charge de la dépense:

Montant 875 euros.
Approuvé à l'unanimité.

9. Approbation du PAVE (plan de mise en Accessibilité de la voirie et des espaces publics) :

Le centre du village doit avoir la meilleure accessibilité possible et nous sommes conformes pour en TURET.
Approuvé à l'unanimité.

10. Rénovation énergétique des bâtiments communaux : audit énergétique.

L'idée est de mutualiser pour limiter le coût d'un marché établi par le SICOVAL.
Approuvé à l'unanimité.

11. Proroger la convention de mise à disposition de la salle COCAGNE à Z MARINE pour une année (21 septembre 2016) :

Entretien de recherche de travail par la société ALTEDIA.
Approuvé à l'unanimité.

11. Questions diverses :

-Accord de Kader ARIF pour verser la somme de 20000 euros de sa réserve parlementaire pour les travaux de la médiathèque.

-Schéma de mutualisation :

Le SICOVAL s'est mis depuis longtemps dans cette dynamique beaucoup de services dont l'ADS sont mutualisés.

Le SICOVAL a besoin de mutualiser encore plus et les communes également. Avec deux objectifs, faire des économies sur les services proposés tout en gardant une qualité de fonctionnement.

Des groupes de travail sur différentes thématiques étudient ces objectifs pour un rendu avant la fin de l'année (communication, police municipale, aspect juridique etc...).

Fin de séance vers 23H00.

Prochain Conseil Municipal le lundi 23 novembre 2015 à 21H00.